



Conférence des Présidents APF Région Europe 24-26 avril 2007, Saint-Hélier, Jersey

ORDRE DU JOUR DU MERCREDI 25 AVRIL 2007

1. Allocutions
 - Sir Philip BALBACHE, Bailli, Président de l'Assemblée
 - M. le Connétable Ken VIBERT, Président de la Section jersiaise de l'APF

2. Bilan des activités réalisées par la section de Jersey pour promouvoir la Francophonie

M. Brian VIBERT – « Le Don Balleine : association visant à préserver une langue qui avait presque disparu : le Jèrriais »
Mme Marion AUBERT, professeur de l'Alliance Française à Jersey –
« Projet d'établissement d'une école française à Jersey ».
M. Simon CROWCROFT, Connétable de St. Hélier, Membre A.P.F., Section jersiaise – « Les jumelages entre les Paroisses de Jersey et les villes françaises ».

1. Détermination des lieux des prochaines Assemblées régionales Europe

2. Elaboration du projet d'ordre du jour de la XXème Assemblée régionale Europe
 - Sur proposition de la section française, la Conférence des Présidents de la Région Europe qui s'est tenue à Bucarest en avril 2006 a décidé l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée régionale de 2007, du thème portant sur « La francophonie et les dispositifs de promotion des principales langues européennes ».

Eventuellement

 - Proposition et présentation d'autres thèmes à développer
 - Désignation des rapporteurs
 - Organisation des travaux

3. Programme d'actions et de coopération de l'APF Région Europe
 - Organisation de visioconférences entre universités : état d'avancement du dossier - Université d'Etat de Chisinau en Moldavie
 - Bilan des cotisations et du PAC
 - Désignation des vérificateurs aux comptes
 - Rapport des vérificateurs aux comptes

 4. Missions d'observation d'élections et séminaires APF assurés par la Région Europe de l'APF via son secrétariat : Examen des tableaux récapitulatifs

 5. Rotation des mandats internationaux détenus par les sections européennes

A l'occasion de l'Assemblée générale de Libreville en juillet 2007, tous les mandats internationaux viennent à échéance et devront être renouvelés. Par conséquent, il revient à la Région Europe de faire des propositions pour ce qui la concerne. Vous êtes dès lors invités à nous faire connaître les éventuelles propositions de modifications à la répartition actuelle des mandats.

 6. Divers
-